

Ovni du Petit-Rechain: vrai ou faux canular?



La photo avait fait le tour du monde et fut analysée par les plus éminents spécialistes. Aucun n'avait percé le mystère et l'OVNI de Petit-Rechain devint l'emblème de la vague belge d'OVNI des années 90. Dix-huit ans plus tard, l'auteur du cliché lève le voile.

La fin de l'année 1989 puis les années 90 ont été marquées par une mystérieuse vague d'OVNI en Belgique. Des apparitions jamais élucidées. Emblème du phénomène: la photo d'un OVNI de forme triangulaire avec trois lumières, une dans chaque coin, prise le 4 avril 1990 à Petit Rechain, près de Verviers, par un certain Patrick, jeune tourneur-ajusteur de 20 ans. La diapositive fera le tour du monde, sera analysée par les plus éminents spécialistes et jusqu'à l'Ecole Royale Militaire Belge.

Un panneau de frigolite

Mais jamais l'énigmatique image ne dévoilera son secret résolument hermétique à la raison humaine. "La perplexité des scientifiques: c'est un phénomène matériel et artificiel, mais quoi ?", "La chose", "Le mystère reste entier", "Un phénomène réel, cohérent, original", "Une diapositive scrutée au scanner": voici ce qu'on pourra notamment lire dans la presse de l'époque, voici ce que Samuel Ledoux a relu ce matin sur les coupures de presse conservées par Patrick à son domicile. Mais notre journaliste ne s'est pas rendu chez Patrick pour relire les journaux de l'époque. Aujourd'hui, Patrick lui a révélé l'explication de l'un des plus grands mystères belges de la dernière décennie du deuxième millénaire.

Les passionnés d'OVNI, les accros aux êtres venus d'ailleurs, les amoureux du mystère seront déçus : l'OVNI de Petit-Rechain n'est pas un vaisseau spatial venu d'une lointaine galaxie mais un panneau de frigolite peint et équipé de trois spots. Un bricolage, réalisé en quelques heures et photographié en soirée, une plaisanterie, inspirée par la vague d'OVNI née quelques mois plus tôt, qui visait les camarades de la petite entreprise où travaillait Patrick. Mais voilà, la blague va quitter les murs de l'usine. "On ne pensait pas que ça sortirait de l'usine où on travaillait. Ca été beaucoup plus loin puis on a laissé aller", reconnait Patrick au micro de Samuel Ledoux.

Résistance à toutes les analyses

La photo va très vite devenir le symbole de la vague d'OVNI des années 90 en Belgique. Elle intriguera le monde entier, y compris des spécialistes de la NASA. "Beaucoup de personnes ont travaillé dessus", constate Patrick qui pensait qu'un jour ou l'autre les experts finiraient par mettre en lumière la supercherie. "Mais ils n'ont rien découvert", conclut fièrement Patrick. Vingt ans plus

tard, le faux témoin a décidé de révéler la vérité. Pourquoi maintenant ? "Il faut le dire un jour ou l'autre", répond tranquillement Patrick qui s'excuse auprès de toutes celles et ceux qui y ont cru en déclarant toutefois que si c'était à refaire, il le referait. Quelle conclusion tire-t-il de tout cela ? "On arrive à tromper tout le monde avec une bête maquette en frigolite".

Le faux OVNI "ne remet pas les autres en cause"

Patrick Ferryn, président du Comité Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux (COBEPS), considère que le faux cliché de l'OVNI de Petit-Rechain (Verviers), pris en avril 1990, ne remet nullement en question la vague belge des objets volants non identifiés aperçus dans le ciel belge à partir de novembre 1989 et ce durant plusieurs mois.

La photo de l'OVNI de Petit-rechain était le résultat d'une supercherie, a avoué son auteur à Samuel Ledoux pour RTL-TVI. Le président de la COBEPS souligne que cet aveu résout définitivement cette affaire sur laquelle s'étaient penchés plusieurs spécialistes dont un professeur de l'Ecole Royale Militaire.

Patrick Ferryn avait lui-même tenté de démontrer, sans y parvenir, que cette photo était un trucage. M. Ferryn explique que le cliché, sur un fond sombre, qui lui avait été soumis, ne faisait référence à aucune dimension, aucun éloignement, aucun avant ou arrière-plan et qu'il était très difficile d'établir quoi que ce soit.

Le 29 novembre 1989, quatorze gendarmes de la région eupenoise avaient observé un phénomène étrange dans le ciel, parlant d'OVNI et 150 témoignages étaient venus corroborés leurs dires. Les mois qui ont suivi, d'autres phénomènes du même type seront observés en région liégeoise, dans le Brabant Wallon, à Bruxelles, dans la région de la Louvière. C'est le sud du Pays qui sera essentiellement touché par cette vague d'OVNI.

Rencontre du 3e type entre l'expert et le blagueur

L'aveu de supercherie d'un habitant de la région de Verviers, à propos de cette photo d'OVNI qui defiait les experts depuis maintenant 20 ans a été un choc pour l'un d'entre eux, un physicien de l'UCL en découvrant sur RTL hier que la photo était un faux. Il n'a pas hesité a se rendre chez l'auteur du cliché. Ce scientifique ne veut pas croire au trucage malgré les explications. Reportage de Samuel Ledoux et Julien Raway.

La supercherie de l'OVNI de Petit-Rechain dévoilée hier par Patrick, l'auteur de la photo, a ébranlé un chercheur belge. Celui-ci avait planché des heures et des heures durant sur cette énigmatique photo. Aujourd'hui, il ne veut pas croire que l'OVNI n'était finalement qu'un vulgaire panneau de frigolite avec trois ampoules. Incrédule, il s'est rendu au domicile de celui qui a finit par lâcher la vérité, 20 ans plus tard. Une rencontre du troisième type qu'ont saisie nos journalistes Samuel Ledoux et Julien Raway. Le scientifique a multiplié les questions sur les énigmes de la photo. En guise de réponses, il ne recevra guère que de frustrants "Je n'ai aucune idée", "Je ne sais pas" ou encore "Je n'en sais rien non plus".

Voici un extrait de l'entretien :

L'expert: Votre maquette mesurait 80 cm et vous avez mis trois ampoules de lampe de poche. Donc, c'est très petit par rapport à la maquette. Et donc, je vous demande, comment vous expliquez ce qui apparait sur la dia ?

Le blagueur: Je ne sais pas

L'expert: D'une part, les taches de lumière sont assez grandes. D'autre part elles sont différentes, ça

http://www.infos-paranormal.net/

ne correspond pas du tout à une petite ampoule...

Le blagueur: Ben oui, je ne sais pas, je ne sais pas l'expliquer. Je n'ai aucune idée, aucune.

L'expert: Alors, deuxièmement, dans la dia couleur, il y a trois couches et on a pu séparer ce qu'il y avait dans les trois couches et c'est très différent ce qu'il y avait dans les trois couches. Dans la couche rouge, l'objet n'apparait pas. Dans la couche bleue, il apparait. Comment vous expliquez ça?

Le blagueur: J'en sais rien non plus.

L'expert: Parce que si vous avez des ampoules de lampe de poche qui donne la lumière blanche, ça doit donner le même résultat...

Le blagueur: Je ne sais pas, je ne saurais pas vous dire...

L'expert: Alors, maintenant autre chose. Ça c'est les détails des structures des trois lumières (il montre des images). Ceci correspond à la lumière supérieure et on voit qu'il y a une répartition des intensités. On ne pourrait pas obtenir ça avec un mouvement de la raquette, vous êtes d'accord?

Le blagueur: Je ne sais pas, si vous me le dites...

Source: RTL

Notes de Gildas Bourdais

Un Belge anonyme a « révélé » qu'il avait fabriqué la célèbre photo d'ovni du Petit-Rechain, en 1990, avec quelques collègues pour s'amuser, et il s'est finalement décidé à l'avouer vingt et un après après.

Première remarque : la plupart des médias, grands et petits, ont aussitôt répercuté cette « information », sans se poser la question de sa véracité.

La règle du jeu semble être : si quelqu'un révèle un canular, pas besoin d'enquêter longuement, c'est « plié », comme on dit aujourd'hui. L'info a été lancée par une télévision belge, RTL TVI, le mardi 26 juillet ; dès le 28 après-midi, elle est déjà affichée au Figaro, à l'Express, à TF1, etc. Nul doute que cela va continuer dans les prochains jours.

Deuxième remarque. Pourquoi l'auteur de la photo, anonyme en 1990, le reste-t-il encore aujourd'hui? Ainsi, il est le seul témoin, et encore, difficile à joindre. Et pourquoi 21 ans après?

Au Nouvel Observateur, une jeune stagiaire, puis trois journalistes intrigués contactent le responsable de la SOBEPS qui, seul, connaissait l'auteur de la photo, mais il a juré de ne pas dévoiler son identité et tient parole. Cependant, ils arrivent à le joindre, grâce à leurs contacts journalistiques. Il raconte son histoire en demandant seulement que l'on préserve son anonymat. On ne sait que son prénom et l'initiale de son nom : Patrick M. Curieusement, sa photo est partout ! Il est donc très difficile de vérifier, de recouper ses dires. Impossible, par exemple de rechercher les anciens collègues de son usine avec qui il dit avoir fait la maquette. Voir l'article :

« Peut-on être célèbre et rester anonyme pendant 20 ans ? »

 $\underline{http://leplus.nouvelobs.com/contribution/176421; peut-on-etre-celebre-et-rester-anonyme-pendant-\underline{20-ans.html}}$

Autres remarque, sur la question de sa crédibilité

On devrait, au minimum, lui demander de **refaire sa maquette et sa photo devant des témoins indépendants** (pas seulement un quarteron de sceptiques). Mais ce sera impossible tant qu'il restera anonyme.

Il est intéressant de se reporte au livre de la SOBEPS « Vague d'Ovni sur la Belgique », tome 1, 1991. On y lit son témoignage, et celui de son amie, Mlle S. pages 413 à 416. C'est dans le chapitre 7 « Vidéo films et photographies, de Patrick Ferryn, enquêteur SOBEPS.

Celui-ci raconte qu'il a rencontré P. M., jeune ouvrier métallurgiste (tourneur-ajusteur) de vingt ans, en août 1990, avec un collaborateur régional, Guy Blesser. La photo avait été prise le 4 ou le 7 avril, sans qu'il fut possible de préciser davantage. P. M. « n'avait en effet accordé que peu d'intérêt au document. Il s'était contenté de le montrer à quelques amis et connaissances. Son amie, étudiante de 18 ans, fit de même auprès de ses camarades de classe et certains professeurs. La diapositive fut ensuite remisée au fond d'un tiroir. Ce n'est que plus tard qu'un collègue de travail eut l'occasion d'en faire part à un photographe de presse établi en ville, M Guy Mosset. Ce dernier réalisa le parti qu'il pouvait éventuellement en tirer et acquit les droits contractuels d'exploitation médiatique du document. Il en fit tirer des copies qu'il diffusa sans beaucoup de succès auprès de quelques agences. »

Finalement, la photo intéressa la station RTL TVi, puis d'autres médias.

Autre détail, plutôt amusant dans le contexte actuel : P. M. fit développer son film en l'adressant à un laboratoire par la poste. Il n'avait pris que deux photos de l'ovni – pardon, de sa maquette ! - et encore, la dernière était noire, et il l'avait jetée.

A la SOBEPS, ils essayèrent de vérifier la photo en construisant une maquette avec une plaquette en bois, percés de petits trous garnis d'ampoules de 1,5 volts. Ils firent **des centaines d'essais**, sans parvenir à un résultat comparable!

Est-il besoin de le souligner, ce récit de l'époque ne colle pas du tout avec celui d'aujourd'hui. Il serait prudent de tenter d'en savoir plus avant de proclamer partout qu'un canular a été démasqué! Et si le vrai canular était le démenti d'aujourd'hui?

Autre remarque : aussitôt, le camp des sceptiques exulte, et pratique l'amalgame habituel : on vous l'avait bien dit, tout ça, la vague belge, Trans-en-Provence, Roswell, etc., c'est du pareil au même, de la foutaise. On trouve par exemple cette perle sur RTL Loisir :

« Souvenez-vous : en avril dernier nous vous révélions que la soucoupe volante qu'un pilote de chasse américain avait cru apercevoir dans le ciel du Nouveau-Mexique n'était en fait qu'un ballon météo en perdition. Les petits bonshommes verts n'ont donc jamais atterri à Roswell. Aujourd'hui c'est le cliché de l'OVNI de Petit-Rechain qui est démonté par son auteur. »

Ceci rejoint des bêtises que j'ai relevées dans un autre texte, sur Roswell, que je vais commenter par ailleurs.

Dernière remarque : le photographe Guy Mosset **a bien vendu, pendant des années, les droits de reproduction** de la photo, assez chers d'ailleurs à l'époque. Si c'était un faux, il y avait bien là une petite filouterie, au moins de la part de « l'auteur ». C'est du propre!

Gildas Bourdais